

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 51 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 10 — — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la Patrie :

A l'occasion de la mission que va remplir à Florence M. le général Fleury, des journaux étrangers se livrent à des commentaires que ne justifient ni le caractère dont est investi l'envoyé de l'Empereur, ni les dispositions manifestées par le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Nous croyons ne pas nous tromper en voyant dans la mission du général Fleury un acte politique qui témoigne, au contraire, très-hautement de l'accord existant entre la France et l'Italie, pour l'exécution de la convention de 1864.

L'exécution de cette convention est un événement dont tout a concouru jusqu'ici à augmenter l'importance. Mais alors même que, du côté de Rome, la situation différerait un peu de celle que les gouvernements de Florence et de Paris ont espéré constater après deux ans d'attente, ce ne serait pas moins un devoir pour la France et pour l'Italie de tenir tous leurs engagements librement contractés.

Le général Fleury va donc vraisemblablement à Florence pour faire la part des obligations qui incombent à chacun des signataires du pacte du 15 septembre 1864, obligations plus grandes peut-être pour l'Italie, en ce que le cabinet de Florence n'a pas seulement à répondre de ses propres forces, mais encore à prévenir l'abus qui pourrait être fait de forces moins disciplinées, sans doute, mais sur lesquelles peut s'exercer toujours l'influence conservatrice du gouvernement italien.

Parlant de la mission que le général Fleury est chargé de remplir à Florence, l'un des correspondants parisiens du Nord, dit :

« Quelles paroles va-t-il porter au roi d'Italie? Evidemment, en des matières aussi délicates et qui ont encore pour elles quelque chose de cette réserve qu'on appelait dans la politique de l'ancien régime « le secret d'Etat », il faut laisser un certain jeu à la conjecture quand il s'agit d'en parler sur le moment même. Toutefois, j'ai des raisons de croire que je suis bien près du vrai en interprétant de la manière suivante les paroles que le général Fleury est chargé de porter à Florence :

« Nous allons exécuter franchement et complètement, à la date convenue, la convention du 15 septembre. Sous deux mois le dernier soldat français aura évacué le territoire romain. Vous, gouvernement italien, nous attendons en revanche l'exécution du traité non moins complète de votre part. Vous vous êtes engagé à ne pas laisser violer la frontière pontificale. Ce n'est pas assez : il faut qu'au-delà de cette frontière, vous vous engagiez à maintenir l'ordre. Les populations sont dans votre main. Le comité national romain n'existe et ne se meut que sous votre influence. Nous comptons formellement sur vous pour maintenir tous ces éléments, et c'est sous votre surveillance loyale que doit se faire ce dernier essai de la papauté temporelle, que doit s'opérer la transformation désirable, inévitable, de ce vieux gouvernement. » Des esprits qui vont un peu vite, suivant moi, prétendent que le dernier mot des instructions du général Fleury serait : « Il faut qu'il en soit ainsi; sinon, nous re-

viendrons. » Bien entendu, je n'en sais rien, et je me garde de dire que le mot n'y soit pas. »

On lit dans la Gazette officielle de Florence, 17 novembre :

« La prochaine échéance du terme de la convention de septembre doit appeler l'attention des cabinets de Paris et de Florence sur les graves intérêts qui, par suite de ce fait, sont à régler. Les deux gouvernements sont également animés du désir de concilier ces intérêts, et se proposent de donner à la convention une pleine et loyale exécution. Comme ils sont d'accord sur le but, on ne peut pas douter qu'ils ne soient d'accord sur les moyens. »

La Gazette déclare dénuée de fondement la nouvelle, donnée par quelques journaux, que le gouvernement français ait voulu, avant aujourd'hui, établir une entente à ce propos avec l'Italie, et que l'Italie se soit refusée à toute négociation.

Nous avons déjà rapporté, d'après les feuilles italiennes, la résolution prise par le roi de Naples de ne point transiger avec le gouvernement italien. La Gazette de Turin ajoute que, dans un entretien secret avec le pape, le roi de Naples a protesté de sa ferme résolution de partager le sort réservé au saint-père et de ne pas quitter Rome alors même qu'on lui restituerait complètement ses biens privés.

D'après une lettre de Rome mentionnée dans la Lealtad, la Correspondencia rapporte que le corps diplomatique se serait réuni pour

délibérer sur les moyens à prendre pour sauvegarder le pape en cas de révolution. Ces mesures seraient identiques à celles qui ont été prises en 1848, sur l'avis de M. Martinez de a Rosa, avant le départ du pape pour Gaète.

D'après une lettre de Rome du 11 novembre, la Nazione annonce que M. Guidi, contrôleur général du ministère des finances, a été mandé par Mgr Beraridi, qui lui a ordonné de se rendre à Paris sur-le-champ pour l'affaire de la dette pontificale. Il est parti dans la nuit.

On a mis en prison plusieurs des personnes qui, le jour de l'entrée du roi à Venise, ont fermé leurs boutiques en signe de fête.

Il circule depuis quelques jours, disent les journaux italiens, des bruits de modifications ministérielles. La nécessité de l'exécution de la convention du 15 septembre a pu faire penser que le cabinet laisserait à la Chambre le soin de lui donner un successeur.

L'accueil reçu à Venise par M. Rattazzi a été regardé comme un présage de sa rentrée aux affaires.

Marseille, 15 novembre. — Les lettres de Rome disent que l'évêque maltais Mgr Mikolef, ayant été envoyé à Malte, la population, croyant qu'il venait préparer la résidence du pape, lui a fait de grandes ovations.

Les touristes et les hommes politiques affluent à Rome.

Le Mémorial diplomatique, dont les informations en tout ce qui concerne l'Autriche

FABLETTE.

NARCISSE PAINCUI

HISTOIRE D'UN LÉGATAIRE UNIVERSEL.

La petite Marie Painsec est à même de faire un beau rêve! disaient, il y a quelque cinquante ans, les commères de Corbaisse en Corbessois, jolie commune de quinze à dix-huit cents feux, située au confluent de la Directe et de la Tortue, dans l'arrondissement de Longnez-sur-Sautespoir.

— Oui, un beau rêve d'amour et d'argent tout à la fois. Son cousin Narcisse Paincuit, qui sera l'unique héritier de la veuve Grossac, n'a de plaisir qu'avec elle.

— Ils sont inséparables!... Charmants enfants! Ravissant couple d'amoureux!... Paul et Virgine; moins les misères et les naufrages.

— Doucement, les misères sont au logis de ces pauvres Painsec : six enfants dont quatre filles!

— Bah! M. Narcisse a bon cœur et sera bien assez riche pour tirer d'affaire tous ces gens-là.

— Bon cœur, vous croyez? fit un de ses camara-

des de collège surnommé Philosophe par les humanistes de Longnez-sur-Sautespoir.

Philosophe parlait peu. En revanche, les commères parlaient beaucoup. Elles ne tinrent aucun compte de son interruption.

Narcisse était frais et rose, d'une stature moyenne et parfaitement pris de sa personne. Ses yeux humides et doux captivaient à première vue. Ses cheveux soyeux et bouclés rappelaient la coiffure luxuriante des anges bouffis de l'école italienne. On dit que les avarés et les méchants ont les lèvres minces, le sourire dur et sec, le regard froid; le regard de Narcisse était chaleureux sous de longs cils de madone, son sourire onctueux, affable, bienveillant, ses lèvres épaisses et debonnaies. Il faisait volontiers la bouche en cœur, et ses dix-sept ans s'accommodaient bien de cette aimable grimace qu'adorait en lui sa cousine Marie. Il avait une allure modeste, un peu timide, avenante et justifiant les sympathies des bonnes gens et des jeunes filles de canton.

— Heureuse Marie! murmuraient bien bas un certain nombre de ces dernières.

D'autres se bornaient à soupirer, et en vérité, mesdames leurs mamans soupiraient comme elles.

Narcisse ne faisait pas claquer son fouet, loin de

là! il s'habillait simplement avec l'exquise propreté d'un petit garçon qui déteste les taches, ménage ses vêtements, et ne veut faire à personne ni envie ni pitié. En été, il portait un chapeau de paille de trente-cinq sous. Il s'exprimait bien, ne manquait ni d'esprit, ni de littérature, n'aimait pas les romans et avait remporté tous les premiers prix d'arithmétique au collège communal de Longnez-sur-Sautespoir.

Marie, en un mot, était accomplie.

Dès l'enfance, elle avait aimé son gentil cousin, et méritait à tous égards qu'il lui rendit la pareille. Narcisse la lui rendait. Il acceptait avec un plaisir infini les innombrables petits cadeaux qu'elle lui faisait à force de privations et par des miracles de dévouement. C'étaient des riens, des bagues de cheveux, des pelottes de velours, des hottes de satin, des coffrets de paille et surtout des bourses au crochet. Narcisse avait un goût prononcé pour les bourses, sa cousine lui en fit en soie, en étoffe, avec ou sans perles, à lacets, anneaux coulants, fermoirs, baguettes et diabolins. Il les conservait religieusement, et, fort ménager de tout ce qu'il possédait, ne les usait guère. Durant six ans et plus, les soixante-quinze centimes de menus plaisirs que la fa-

milite Painsec allouait par mois à Marie furent exclusivement consacrés à l'achat des fermoirs, des coulants, des perles et de la soie qu'elle ouvrait pour l'amour de Narcisse en se levant, dans les longs jours, de très-grand matin, car chez les Painsec la lumière s'éteignait avec le soleil.

Ces Painsec, d'ailleurs, étaient des modèles d'ordre, de travail, de vertus domestiques et de dignité. Pas une dette, une tenue décente, rien qui trahit au dehors l'inexorable gêne du dedans.

Narcisse faisait des vers pour sa cousine, et ne s'en tirait pas trop mal, quoique lauréat d'arithmétique; il lui donnait aussi des fruits du verger et des fleurs du parterre de sa tante Grossac. Marie faisait collection des vers et des fleurs desséchées dans son album, entre des cœurs, des dates et des chiffres entrelacés : « M.-N. — N.-M. » Cet M. donnait lieu au plus inévitable des calembours.

Aux petits jeux on en tirait un délicieux parti.

Les déclarations, les gages, les baisers innocents, les causeries de cœur à cœur, les doux rêves d'avenir en se promenant bras dessus dessous dans le jardin de Mme Grossac ou sur les bords fleuris et ombreux de la Directe, bref les plus jolies — les seules jolies, — choses du monde allaient leur plus ai-

sont toujours puisées à de bonnes sources, assure que, depuis l'arrivée de M. le marquis de Moustier à Paris, l'entente entre la France et l'Autriche n'a fait que de s'affermir. « A l'appui de ce que nous avançons, dit cette feuille, il suffit de citer l'heureuse clôture des négociations commerciales et l'accord établi entre les deux cabinets au sujet de la direction à suivre pour la pacification de l'Orient et la consolidation de l'empire ottoman. Cet accord vient de se traduire en actes très-concluants dans le prompt règlement de la question roumaine, dans l'apaisement des troubles de Candie, dans les démarches communes entreprises à Constantinople pour assurer la loyale exécution du *hatti-humayoum*, et en général pour l'amélioration du sort des populations chrétiennes placées sous le spectre du sultan. »

On parle de remplacer M. de Flahaut à l'ambassade de Londres. Le vieux diplomate est âgé de 81 ans, et la grave maladie à laquelle il vient d'échapper, le condamne définitivement au repos. D'autre part, l'état des affaires du continent exige la présence en Angleterre d'un ambassadeur actif et clairvoyant, et l'on nomme de nouveau M. de Persigny pour ce poste, qu'il a occupé déjà et qui lui plaît beaucoup. Mais M. de Persigny aimerait encore mieux l'hôtel de la place Beauveau; malheureusement ce dernier ne paraît pas devoir être libre de sitôt.

On lit dans l'*Impartial dauphinois*, de Grenoble :

Nous recevons de Saint-Petersbourg un renseignement puisé à bonne source et sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention. On nous écrit, en effet, que l'armée russe est portée au grand complet et qu'on ne délivre aucun passeport pour l'étranger aux officiers généraux et supérieurs de l'armée. Quant au but ostensible de ces armements, c'est la protection des chrétiens en Orient. Un avenir prochain nous édifiera sur la valeur du prétexte.

La santé du comte de Bismark est entièrement rétablie. Le président du conseil est attendu à Berlin dans les premiers jours de la semaine prochaine, et son intention est de prendre en main la direction des négociations de la Confédération du Nord.

Le ministre de la guerre ne reviendra que dans les premiers jours de décembre.

Un correspondant de l'*Agence Havas*, rappelant l'intervention du gouvernement anglais dans l'affaire des biens personnels du roi George V, ajoute, comme le tenant de source certaine, que le représentant de l'Angleterre à Berlin, lord Loftus, ayant fait connaître le vif intérêt que son gouvernement attachait à

un règlement satisfaisant des affaires personnelles de l'ancien roi de Hanovre, le gouvernement prussien a répondu qu'il était prêt à concourir à un arrangement, mais qu'il lui serait impossible de s'entendre avec le roi avant que celui-ci ait remis la somme de 18 millions d'écus emportée du pays.

Les préoccupations militaires se manifestent avec la même intensité dans les petits Etats que chez les grandes puissances. Le gouvernement wurtembergeois s'occupe d'une réorganisation de l'armée et d'un nouvel armement au moyen de fusils se chargeant par la culasse; à cet effet, deux commissions militaires ont été instituées.

Le roi Louis de Bavière poursuit, dit le bulletin du *Moniteur*, son voyage dans les provinces de ses Etats éprouvées par la dernière guerre, et sa présence réveille partout les sentiments d'attachement dont les populations sont animées pour la dynastie bavaroise. Le voyage du jeune souverain est une série d'ovations.

A la conscription pour l'armée danoise, qui a lieu en ce moment, se sont présentés, en Jutland, huit cents jeunes gens du Sleswig du Nord qui ne veulent pas servir dans l'armée prussienne. En Fionie, on a vu arriver dans la même intention également plusieurs centaines de jeunes gens, notamment beaucoup de l'île d'Alsén et même du centre du Sleswig.

Les nouvelles du Mexique, parvenues à la *Correspondencia* par la voie de la Nouvelle-Orléans, sont très-contradictoires. Nous ne les reproduisons, bien entendu, qu'à titre de renseignement.

On donnait comme peu certain que Mejia fût entré à Monterey, et qu'au contraire c'est le dissident Trevino qui marche sur San Luis de Potosi. D'un autre côté, on ajoute que les juaristes ont été délogés de Satillo après avoir perdu une bataille devant cette place. Juárez a envoyé de Chihuahua, où il est encore, l'ordre d'arrêter Canales, Carvajal et Cortina, comme s'il exerçait l'autorité à Matamoros.

Nous trouvons dans l'*International*, à ses dernières informations, une nouvelle prodigieuse dont ce journal n'indique pas l'origine, et qu'il nous est impossible de prendre au sérieux, jusqu'à nouvelle et plus authentique information.

« Mexico. — L'empereur Maximilien est parti pour Vera-Cruz le 21 afin d'éviter de rencontrer le général Castelnau. Avant de partir, il a nommé verbalement le maréchal Bazaine régent provisoire. Le ministère mexicain, en apprenant la nomination du maréchal, a donné sa démission. Le général Castelnau est

arrivé à Mexico le 23 et a pris les rênes du gouvernement. »

Nous avons reproduit, d'après l'*International*, une nouvelle que nous nous refusons à prendre au sérieux jusqu'à plus ample information. Le *Globe*, de Londres, donne la même nouvelle sous forme de dépêche, conçue presque dans les mêmes termes. La voici :

« New-York, le 6 novembre.

« Les avis reçus ici en date de Mexico, le 22 octobre, disent que le 21 l'empereur est parti pour la Vera-Cruz, par voie d'Orizaba, sans attendre le général Castelnau. Avant de partir, il a délégué verbalement le gouvernement au maréchal Bazaine. Le ministère mexicain a alors donné sa démission. Le général Castelnau est arrivé dans la capitale le 23 et a pris en main l'administration. »

Un télégramme de Vienne du 17 novembre, répondant à cette information évidemment inexacte, dit que, dans les cercles bien informés, on tient pour fausses les nouvelles du Mexique apportées par le paquebot parti de New-York le 6 novembre. On fait observer que le général Castelnau a télégraphié à Paris, au commencement du mois, que l'empereur Maximilien était résolu à rester à son poste.

Il y a une raison non moins frappante qui démontre l'inexactitude de cette nouvelle. La dépêche de New-York prétend que l'empereur était parti de Mexico pour la Vera-Cruz, le 21, par la voie d'Orizaba. Comment aurait-il pu le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, télégraphier de Mexico pour offrir ses compliments à l'impératrice Charlotte, à l'occasion de sa fête? Ajoutons que le général Castelnau n'eût pas pris en main les rênes du gouvernement, le 23 octobre, sans que, dans l'espace de vingt-six jours, la nouvelle d'un fait aussi considérable fût restée ignorée jusqu'à présent.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le candidat du gouvernement, dans l'élection de la 4^e circonscription de Saône-et-Loire, est M. Henri Boutelier, membre du conseil général.

Le *Journal de Saône-et-Loire* publie la circulaire qu'il vient d'adresser aux électeurs.

— On attend d'un moment à l'autre la délivrance de la princesse Clotilde. Le bruit est accrédité, dans les hautes régions, que le Prince Impérial doit être le parrain de l'enfant que mettra au monde la princesse.

— Le bruit de la mort du prince de Galles s'est répandue vendredi à Londres. Cette nouvelle, qui attribuait la mort du prince à une chute de cheval, est aujourd'hui heureusement démentie par les journaux.

— Un accident qui aurait pu avoir des suites funestes est arrivé samedi dernier, à Berlin, au prince Charles de Prusse. La voiture du prince heurta violemment une pierre au sortir de la gare d'où Son Altesse, qui revenait du château de Glienicke, se rendait à son palais.

Le prince fut précipité hors de la voiture, mais cette chute ne lui fit heureusement éprouver aucun mal.

— Par arrêté de M. le ministre d'Etat, chargé par intérim du ministère de l'intérieur, M. Norbert-Eillart est nommé directeur du *Moniteur universel*, du *Moniteur du soir* et du *Moniteur des communes*.

— On écrit de Londres, 17 novembre : Des inondations considérables ont eu lieu dans plusieurs comtés du nord-ouest de l'Angleterre.

Les rues des villes de Manchester, de Dewsbury, de Preston et de Leeds sont complètement submergées. Les dégâts sont très-importants.

— On se souvient des expériences qui furent faites au Trocadéro, il y a eu un an au mois de septembre, sur une nouvelle poudre inextinguible à l'air libre, appelée poudre Neumeyer.

Divers journaux, et notamment le *Moniteur de l'Armée*, rendirent compte de ces épreuves. Le promulgateur de cette importante découverte, M. le docteur Klein, arrive en ce moment à Paris pour faire de nouvelles expériences. Il se rendra ensuite à Londres, où il est appelé à la suite des résultats donnés par sa poudre, employée comme poudre de mine dans les carrières granitiques d'où l'on extrait les pavés des rues de la capitale de l'Angleterre.

La poudre Neumeyer a également été expérimentée en Allemagne, et elle a réuni les suffrages des hommes compétents. Il aurait été prouvé que sa force d'explosion égale celle de la poudre ancienne; son prix de revient est très-inférieur, et elle a surtout cet inappréciable avantage de n'offrir aucun danger dans sa fabrication; elle ne peut faire explosion que comprimée dans un canon, dans un fusil ou dans une mine.

— Voici une aventure assez émouvante dont nous trouvons le récit dans un journal de Londres. C'est un argument de plus pour la forme des wagons. Après les crimes de Jud de Muller, on a le droit de s'étonner que les Compagnies n'aient encore adopté que des précautions illusoire :

« Une demoiselle de Clapham, montée dans un wagon de seconde classe pour se rendre au Charing-Cross. Elle est aussitôt suivie par son compartiment par un monsieur d'une trentaine d'années, aux allures étranges. Ils sont seuls dans le wagon.

Aussitôt que le train se met en marche, le connu se lève précipitamment et s'écrie :

mable train. Narcisse, si épris qu'il fût, était incapable d'abuser de l'abandon de Marie, et Marie était élevée dans les meilleurs principes, par des parents d'autant plus honnêtes qu'ils étaient pauvres, puisque hélas ! la plupart du temps, les grands biens sont assez mal acquis.

La spéculation aux dépens des besoins pressants, l'achat à vil prix, le jeu à coup sûr, attendu l'inégalité des enjeux, la bourse ou la vie, par contrat devant notaire, sont autant d'opérations irréprochables qui n'ont jamais troublé les consciences les plus timorées.

Mine Grossac, excellente tante, et forte tête s'il en fût, disait à qui voulait l'entendre que Narcisse serait son légataire universel. Or, ce n'était pas une médiocre fortune que celle de la bonne femme. Sans compter les valeurs de portefeuille, fruits de ses longues épargnes, dont on ne saurait à cent mille francs près indiquer le chiffre, tant elle fut toujours discrète sur le placement de ses économies, — sans compter le vieil hôtel qu'elle habitait, évalué avec les jardins, la vigne et le verger, à la somme ronde de soixante mille livres, elle possédait en ville trois maisons de location rapportant quitte et net douze mille francs de revenu, et à la campagne, autour de

Corbaise, quinze fermes, les meilleures du canton; dix à douze autres mille francs de rapport, — plus les bois qui couvrent près d'une lieue carrée entre les rivières, toutes deux navigables, d'où il suit que l'exploitation est d'une admirable facilité.

La veuve Grossac les a plantés, les a vus naître, ces bois désormais magnifiques.

En femme habile, elle acheta de la famille Painsec, pour un millier d'écus, la majeure partie des terrains bas, vaseux, sablonneux, rocailleux, sans cesse inondés, réputés infranchissables, de produit nul et dont personne ne faisait le moindre cas; avec deux mille autres écus, elle les mit facilement à l'abri des inondations périodiques et les couvrit de jeunes plants d'arbres de toutes sortes d'essence. Les ormes, les hêtres, les bouleaux périrent; on se moqua de la Grossac. Les peupliers et les saules tinrent bon. Plus tard, les arbres verts et enfin les chênes prospérèrent au-delà de toute attente. On s'aperçut alors que pour un capital d'environ dix mille francs qui furent, à la vérité, improductifs pendant une douzaine d'années, la tante de Narcisse Paincuit s'était créé un revenu de cinq mille livres. A peine ses bois commençaient-ils à être mis en coupe réglée, qu'elle y établit deux familles de charbonniers;

bientôt après elle bâtit un moulin sur sa digue; par la suite elle eut des barques à elle pour faire le transport de ses solives, de ses charbons et de sa farine.

Elle vivait économiquement, disaient ses rares admirateurs, mesquinement, disaient les gens portés à l'indulgence, très-chichement et en véritable harpagon femelle, déclaraient les autres, — les autres, c'est-à-dire l'immense majorité des habitants de Corbaise en Corbessois.

La bonne femme n'avait jamais eu de voiture; elle allait à âne ou en charrette, toujours tricotant. Son costume était d'une simplicité Lacédémonienne; elle le reprisait indéfiniment avec une persévérance opiniâtre. Le chapeau de velours noir qu'elle portait le dimanche seulement pour aller à la grand-messe, le seul qu'elle eût jamais possédé, datait de la veille de ses noces. Elle ne mettait ni bonnets à rubans, ni coiffes blanches; été comme hiver un capuchon de flanelle grise lui en tenait lieu.

Quel temps qu'il fût on la voyait, les jours de marché, se rendre à Longnez-sur-Saute-poir pour y vendre elle-même ses foins, ses avoines, sa paille ou encore ses bestiaux, — car il faut dire que vers l'âge de quarante ans, elle s'était prise d'une ardente passion pour l'élevage du bétail.

Quel éclat de rire d'un bout à l'autre bout de Corbaise, quand elle s'avisait d'y introduire cette industrie jusqu'alors ignorée dans le canton. Mais, quelques années après, quand on vit qu'elle vendait ses veaux par centaines, on l'envia en la traitant d'avid cupide, de pincemaille, de grippe-sous et de vieilles enragée.

Les moins mauvaises langues disaient pourtant sa louange qu'elle avait été pour son mari la meilleure des femmes et pour son frère feu Isidore la meilleure des sœurs, comme elle était maintenant la meilleure des tantes pour son neveu Narcisse. On comptait d'elle un fort petit nombre de traits de charité aussi rigoureusement vrais qu'ils étaient invariables. Ses aumônes hebdomadaires s'élevaient à dix francs : cinq le jeudi, cinq le dimanche, distribués par pièces de deux à dix centimes. Jamais une bougie dite de l'étoile n'était entrée dans sa maison. Elle prétendait que l'odeur de la chandelle lui était agréable et que le manquement des mouches avait pour elle tous les charmes d'une vieille habitude. Son domestique se composait d'une ancienne et fidèle servante, des long-temps rompue à son système de stricte économie et qui n'aurait pas pu se perdre une once de graisse et un os de côté.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, commandeur de la Légion d'Honneur, député au Corps-Législatif, a l'honneur de rappeler à ses administrés, que les possesseurs de chiens qui n'ont fait aucune déclaration, sont tenus, sous peine de payer la triple taxe, de venir en faire la déclaration à la mairie, bureau des contributions, avant le 15 janvier prochain.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 17 novembre 1866.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La Gazette officielle de Florence publie une circulaire du baron Ricasoli aux préfets, concernant les affaires intérieures de l'Etat, dans laquelle il est dit, en parlant de la question romaine :

« Il reste encore à résoudre la question romaine ; mais, après la convention de septembre, cette question ne peut pas, ne doit pas être un motif d'agitation.

» La souveraineté du pape est placée par la convention dans les conditions de toutes les autres souverainetés. L'Italie a promis à la France et à l'Europe de ne pas s'interposer entre le pape et les Romains, et de laisser s'accomplir cette dernière expérience sur la vitalité d'une principauté ecclésiastique qui n'a rien d'analogue dans le monde civilisé.

» L'Italie doit maintenir sa promesse et attendre de l'efficacité du principe national, l'immanquable triomphe de ses droits. Toute agitation soulevée relativement à la question romaine doit donc être déconseillée, empêchée, réprimée.

» La double qualité que possède le souverain pontife fournit à quelques personnes le motif de confondre la question politique avec la question religieuse et de troubler les consciences timorées en faisant craindre que le gouvernement italien veuille amoindrir l'indépendance du chef de la catholicité.

» Le gouvernement du roi a démontré par tous ses actes qu'il ne reconnaît pas d'autres règles que celles de la liberté et de l'égalité, et qu'il ne veut ni privilégiés ni martyrs dans les ministres de quelque culte que ce soit. On doit certes au chef de la catholicité des garanties afin que, libre et indépendant, il puisse exercer son ministère spirituel. Le gouvernement du roi est, plus que tout autre, disposé à accorder toutes les garanties possibles pour sauvegarder la liberté et l'indépendance du Saint-Père, persuadé qu'il est qu'on peut les accorder sans léser aucunement les droits de la nation.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

quel instrument ; il croit cependant que c'est à l'aide d'une ardoise et ensuite d'un couteau fermé. Quoi qu'il en soit, le coup fut tellement violent que P... tomba et perdit quelque minutes connaissance. Peu à peu il reprit ses sens, et ayant aperçu de la lumière dans une maison, il s'y traîna en criant au secours. Le locataire, à qui il raconta la tentative d'assassinat dont il venait d'être victime, le recueillit, après lui avoir donné les secours que nécessitait son état, et tous deux se rendirent dès l'aube du jour à l'endroit même où il avait été frappé. Ils trouvèrent une pièce de 50 centimes et un couteau fermé couvert de sang. Une somme de 20 à 50 fr., une montre en argent et une médaille de sapeur-pompier, que P... avait sur lui au moment du crime, lui avaient été volées.

Instruite de ces faits, la gendarmerie de Trélazé s'est transportée immédiatement sur le lieu où avait été commis le crime et a reconnu les traces d'une lutte à environ 5 ou 6 mètres du chemin communal qui traverse la carrière de l'Hermitage.

La justice informe, et tout fait espérer que l'auteur de cette criminelle tentative n'échappera pas à ses actives poursuites.

Nous trouvons dans le *Courrier de la Gironde* le récit suivant relatif au déficit de 20,000 fr. dans l'envoi fait à la Banque de Bordeaux par la succursale de Poitiers :

« Vendredi dernier, la Banque de Bordeaux recevait de la succursale de Poitiers une certaine somme en or. Les sacs renfermant ces valeurs étaient intacts et revêtus de tous les insignes inhérents à leur caractère. Les sacs, reconnus en état sous le double rapport de la physionomie et du poids, furent déposés dans les caves de la Banque, d'où on les retira lundi matin, afin d'éventrer les sacoches et de vérifier le contenu.

» Pour l'explication de ce qui va suivre, il est bon de dire que pour ces sortes d'expéditions, l'or est déposé dans des sacs de la contenance chacun de dix mille francs, lesquels sacs portant le nom de l'employé qui a procédé à leur confection sont placés à leur tour dans des sacoches en toile recouvertes d'une enveloppe également en toile, protégée par des ficelles disposées à cet effet et scellées d'un plomb aux armes de la Banque.

» Or, en retirant les petits sacs du grand, quel ne fut pas l'étonnement des employés préposés à ce travail, à l'aspect de deux sacs d'un poids égal aux sacs d'or, mais évidemment remplis d'une matière moins consistante. On ne tarda pas à reconnaître que cette matière consistait en plomb de chasse d'un assez faible numéro.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

» C'est ce que la police de Poitiers et celle de Bordeaux sont occupées à rechercher en ce moment.

» On ne peut pourtant pas remonter au déluge, ni copier les habitants d'O-Thaïti. Aussi la question en est là. Aura-t-on la queue de morue du Directoire ? les redingotes de 1821 ou les carriks du *Courrier de Lyon* ? Cette question des habits nous a toujours paru d'une grande difficulté, ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'elle devient embarrassante. Au commencement du premier empire, elle a pris l'importance d'une question d'Etat. On voulait donner un uniforme aux sénateurs et aux députés, mais ni les uns ni les autres ne trouvèrent leurs costumes à leur convenance.

» David fit des dessins, on n'en voulut pas ! Vieu, qui était sénateur, en avait fait aussi ; aucun n'allait. Enfin, cette querelle de culotte et d'habit s'envenima de plus en plus, au point qu'il fallut la toute-puissance du Premier-Consul pour la terminer en imposant le costume officiel.

» Vous voyez qu'il ne faut pas rire sur ce sujet.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Souscription ouverte au Secrétariat de la Mairie de Saumur, en faveur des inondés.

5^e liste.

Montant des listes précédentes . . .	346 fr.
MM. Jagot frères et sœurs	8 »
Le Brecq père	100 »
Les élèves de la pension Cavelier	15 50
Total	469 50

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Une tentative d'assassinat, suivie de vol, vient d'avoir lieu aux portes d'Angers dans les circonstances suivantes : Le sieur P... âgé de 24 ans, maître menuisier à Bourgneil (Indre-et-Loire), se rendait mercredi soir, vers neuf heures et demie, à la gare du chemin de fer pour y attendre le train de deux heures du matin, se dirigeant sur Saumur. Ne connaissant pas les rues qui conduisent à la gare, il s'adressa à un individu qui consentit à l'y accompagner, après lui avoir fait observer cependant que, ce train ne partant qu'à deux heures du matin, ils avaient au moins quatre heures à dépenser. Il conseilla à P... d'utiliser ce temps pour visiter la ville et s'offrit comme cicérone. P... eut l'imprudence d'accepter ; ils parcoururent ensemble différentes rues de la ville et entrèrent dans plusieurs cafés.

Il était minuit lorsque le prétendu cicérone, au lieu de se diriger avec P... du côté de la gare, lui fit prendre la route des carrières de Trélazé. Après avoir marché pendant une heure au moins, P..., qui demandait instamment où était la gare, se sentit tout-à-coup frappé d'un coup à la tête. Il n'a pu dire avec

l'âge de la conscription.

Philosophe tira un bon numéro et se fit pédagogue. Théophile Painsec, frère aîné de Marie, laborieux garçon qui commençait à rendre à sa famille les plus utiles services, en tira un mauvais. Narcisse Paincuit eut la douleur d'être obligé de se racheter à ses frais ; sa tante Grossac lui laissa le choix de partir comme fantassin ou de faire brèche dans le petit bien qui lui appartenait en propre du chef de ses parents.

On était en temps de guerre ; les remplaçants se payaient fort cher, car ils devenaient rares.

— C'est par amour pour toi que je reste ! dit à Marie Narcisse en étouffant un soupir.

— C'est par amour pour nous que part Théophile, répondit la jeune fille avec douleur. Mon père et ma mère étaient prêts aux derniers sacrifices, mais le généreux garçon ne l'a pas souffert ; il sera soldat ; ah ! combien il va nous manquer.

— Quatre mille francs ! murmurait Narcisse.

— Quoi ! fit Marie, riche comme tu l'es, cela te chagrine !

Philosophe, qui passait sur la berge, entendit ce fragment de dialogue et dit carrément :

— Mon cher Paincuit, à la place, moi, si j'étais

le bon ami de Marie et le cousin de son frère Théophile, je ne souffrirais pas qu'il partît. Quatre mille francs de plus ou de moins ne sont qu'une bagatelle pour le futur héritier de la richarde de Corbaise.

Narcisse rougit. Marie eut un instant d'espoir. Philosophe, qui allait donner une leçon, avait disparu. Théophile survint.

— Ah ! mon cher cousin, lui dit Narcisse, quel guignon nous avons eu ! Mais tu es bel homme, toi, et tu pourras entrer dans un régiment d'élite. N'as-tu pas un parent capitaine au 1^{er} cuirassiers ?

— Mon frère, interrompit la jeune fille, ramène-moi bien vite à la maison.

— Qu'as-tu donc, Marie ? tu viens de pâlir, demanda Narcisse.

— Je me sens mal à mon aise ; adieu ! murmura-t-elle d'une voix étouffée.

Quand elle se fut enfermée au verrou dans sa chambrette, elle mit un mouchoir sur sa bouche pour étouffer ses sanglots :

— Avare ! pensait-elle, et je l'aime !

Son cœur se déchirait.

— Quatre mille francs ! se répétait Narcisse en retournant à la ville, et si mon remplaçant est tué, cette somme sera perdue ; il faudra en acheter un

autre, plus cher encore peut-être !... De quoi diable est venu se mêler ce taquin de Philosophe ?... Quatre mille francs !... J'ai bien besoin, moi, que Marie ait des frères et des sœurs !

La pauvre petite pièce allouée mensuellement aux menus plaisirs de la jeune fille venait de changer de destination. Elle amassait et envoyait ses chétives épargnes à son frère le cuirassier, qui, profondément touché de son sacrifice, se garda bien de le refuser, mais épargna de son côté sur sa solde, et fit si bien, qu'étant assez promptement devenu brigadier, il put expédier à Marie tout un charmant costume.

Narcisse la complimenta ; elle sourit avec mélancolie, car son frère n'avait reçu d'avancement qu'à la suite de graves blessures qui le firent distinguer pour sa bravoure.

Bon arithméticien, bien convaincu que deux et deux font quatre, et neveu parfaitement appris, Narcisse ne tolérât pas qu'en sa présence on blâmât, même avec toutes les formes du savoir-vivre, les goûts simples de sa tante Grossac.

(La suite au prochain numéro.)

Les fermiers, charbonniers, meuniers et marinières étaient astreints, d'après leurs baux, à des redevances en nature ou à des corvées qui permettaient de ne rien acheter et de ne payer presque rien en monnaie ayant cours. Les charrois, les transports par eau, les volailles, le laitage, les œufs, le chanvre, la laine étaient autant de dettes dont il fallait s'acquitter à jour fixe. La viande de boucherie et même l'épicerie étaient obtenues par échanges. Le logement et quelques prélèvements des denrées rémunéraient les services du jardinier et des gens de peine.

Le génie de la veuve Grossac lui inspira une combinaison qui l'aurait dispensée de payer en argent les impôts restés à sa charge ; mais, tous comptes faits, elle reconnut que mieux valait ne s'en fier à aucun intermédiaire. Elle payait donc par douzièmes, le dernier lundi de chaque mois.

Il est cruel d'aligner tant de chiffres dans un léger récit qui devrait être une idylle, une églogue, une pastorale parfumée de la senteur des plus fraîches amours. Mais le moyen de raconter autrement l'histoire du légataire universel de Mme Grossac, Narcisse Paincuit qui, tout en dévidant, avec sa gracieuse cousine, la bobine du Tendre, atteignit

